

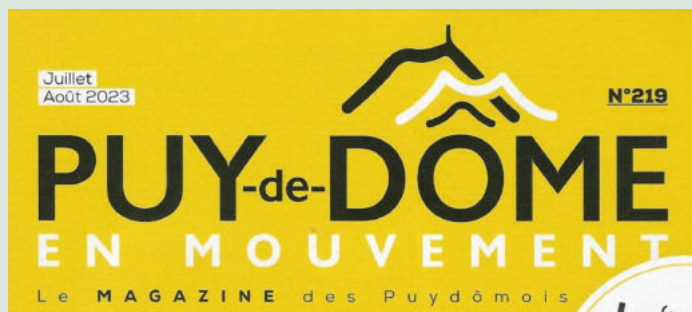


Bulletin municipal

N° 91 juillet août
2023
Bimestriel

Anzat le Luguet

Revue de presse



Anzat-le-Luguet



La commune a inauguré de nombreux équipements sur les deux principaux bourgs du village : réalisation de réseaux de chaleur (alimentés par des chaudières à bois), création de réseaux d'assainissement et enfouissement des réseaux électriques. À noter également la restauration des milieux humides sur les sources du Rayet.

FINANCEMENT

Coût total : **1,7 M€**

Participation du Conseil départemental : **430 000 €**

Le tri sélectif **L'AFFAIRE DE TOUS !**

Limiter l'empreinte environnementale de nos activités est un sujet qui concerne tout un chacun. Le Sictom d'Issoire constate une certaine dérive concernant le tri des ordures. Les containers bordaux sont là pour recevoir **uniquement** les **déchets ménagers** non compostables et non les cartons d'emballage marrons, ni les cageots en bois, ni les bouteilles en verre..... De plus, à l'entrée des

gros bourgs de la commune, il y a des containers de tri sélectif: emballage, papiers et verre. Enfin, pour le reste, la déchèterie de Planove (route d'Ardes) est ouverte de 14 h à 17 h les lundis et mercredis, et le samedi.

Comme chaque année le marché de pays !

Animations :

1^{er} août : Aligot saucisses. Johan Payen.

Commande possible au 06 50 13 73 51

8 août: Dédicace avec Pascale Fernandez et Magic David le magicien.

15 août: Magic David le magicien.

22 août: Accordéon avec Aurore Paillet

Marché de pays nocturne

Anzat le Luguet

Tous les mardis du
18 juillet au 22 août

Salle polyvalente
18h à 20 h

Renseignements : 06 95 18 63 50

Compte rendu du conseil municipal (CM) (extraits). Du 9 juin 2023

Tarifs régie chaleur bois :

Il est proposé de reconduire les tarifs en cours et de voir les résultats de cette 1^{ère} année avec les 2 réseaux en fonctionnement. Le conseil décide donc de reconduire les tarifs ci-dessous :

Tarif R1: 116 € ht/MWH soit 0.116 € ht /KWH

122.38 € TTC/MWH soit 0.12238 € TTC /KWH

Choix des entreprises pour les travaux d'aménagement du hameau du Bosberty :

Il est rappelé que pour les travaux d'aménagement des hameaux du Bosberty, Vins Haut, Parrot et La Combe, la commune a obtenu une subvention de l'Etat par le biais de la DETR en 2020. Afin de ne pas perdre cette subvention, il est impératif qu'un début d'exécution est lieu avant le 15 juin 2023. (Le fait de valider un devis est un début d'exécution). Le devis de la Cymaro pour un montant de 67 780 € ht est validé par le conseil.

Il est précisé que les travaux sont inscrits au budget 2023 et que la section de Bosberty participera financièrement à ces travaux, conformément aux décisions budgétaires prises dès 2019.

Enfouissement du réseau Télécom en coordination avec les réseaux électriques au Bosberty :

Les membres du conseil décident :

De prendre en charge dans le cadre de la tranchée commune en domaine public sur une largeur de fouille estimée à 3 972€ ht soit 4 766.40 € TTC.

De confier la réalisation des travaux d'étude, de fourniture et pose du matériel de génie civil au Territoire d'Energie Puy de Dôme.

De fixer la participation de la commune au financement des dépenses de génie civil à 7 600.00 € ht soit 9 120 € TTC

Enfouissement du réseau Télécom en coordination avec les réseaux électriques au lieu dit La vazèze :

Les membres du conseil décident :

De prendre en charge dans le cadre de la tranchée commune en domaine public sur une largeur de fouille estimée à 3 570€ ht soit 4 284 € TTC.

De confier la réalisation des travaux d'étude, de fourniture et pose du matériel de génie civil au Territoire d'Energie Puy de Dôme.

De fixer la participation de la commune au financement des dépenses de génie civil à 4 200 € ht soit 5 040 € TTC

Demande subvention concours départemental des chevaux de trait à Apathat :

Le syndicat départemental des éleveurs de chevaux de trait organise le 16 septembre 2023, à Apathat, son concours départemental et sollicite la participation de la commune pour la remise d'un licol gravé au nom de la commune. Le prix du licol étant de 80€ TTC. Le conseil se prononce favorablement.

Adhésion à la ceinture verte : (développement d'une culture maraîchère et de plantes de montagne).

Clermont Métropole avec d'autres (cf statuts en annexe à la mairie) a créé une SCIC intitulée ceinture verte Clermont Auvergne. Cette Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) est une société qui contribue au développement d'une filière agricole locale valorisant la qualité des produits et les pratiques concourantes à la transition écologique du territoire.

Il est proposé de confier la gestion d'une partie du terrain communal ZH n°15 à cette SCIC. Pour cela, il nous est demandé d'adhérer à la SCIC c'est-à-dire de prendre au moins une part sociale qui s'élève à 100 €. Le conseil valide cette adhésion.

Installation de musher sur la commune :

Il est proposé d'établir une convention stipulant les conditions à remplir pour qu'un musher puisse exercer sur la commune et sur le domaine nordique de Parrot.

Ainsi il est présenté un modèle de convention qui rappelle les conditions suivantes :

Le musher doit détenir un diplôme d'état DEJEPS perfectionnement sportif mention attelage canin. Ce diplôme est garant du sérieux du prestataire et des compétences spécifiques à l'attelage canin dont celui-ci doit faire preuve.

Tous les chiens aptes à travailler doivent être vaccinés à minima contre la rage pour assurer la sécurité des pratiquants en cas d'accidents de type « morsure ».

Le musher doit avoir sa résidence principale sur la commune d'Anzat le Luguët, Saint Alyre es Montagne, ou Mazoires; les pistes du domaine nordique de Parrot passant par ces 3 communes.

Le chenil du musher doit répondre aux normes ICPE et notamment se situer à 100 mètres de l'habitation la plus proche.

Choix des entreprises pour les travaux d'assainissement du hameau de Bosberty :

Il est rappelé aux membres du conseil que pour les travaux d'aménagement des hameaux il faut profiter de ces travaux pour réaliser ceux du réseau des eaux usées.

L'entreprise Cymaro a été désignée pour ces travaux pour un montant de 48 700 € ht.

Ce qui s'est passé et ce qui se passe !



Mardi 6 juin : Cérémonie commémorative au Bosberly. Animation avec Séverine Sarrias et Philippe Servy.



Mercredi du

28 juin: Voyage de l'Age Cézallier :

Par grand soleil, 29 adhérents ou sympathisants du club de l'Age d'Or ont quitté leur Cézallier à destination d'un volcan plus prestigieux.

Première halte au tout nouveau musée archéologique de Gergovie pour une visite animée par un guide conférencier dont le commentaire est complété par de nombreux outils de médiation et notamment la salle audiovisuelle qui entraîne le visiteur au cœur de la célèbre bataille qui opposa Vercingétorix à Jules César.

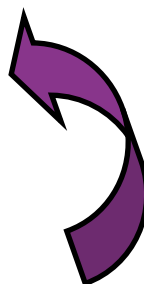
Puis, direction Orcines, Restaurant « Le village Auvergnat » pour partager un bon repas. L'après-midi a été consacrée à la découverte du plus haut volcan de la très célèbre chaîne des Puy's – faille de Limagne, espace naturel unique inscrit au patrimoine national de l'UNESCO.

Le train à crémaillère a ramené ce petit monde à pied d'œuvre pour le retour.

Samedi 8 : 9^{ème} Nuit des églises, concert classique avec le quatuor I Folletti

qui interprétait Grieg et Ravel.

Beaucoup de monde dans l'église pour écouter ce jeune et talentueux quatuor. Le quatuor I Folletti s'est formé en 2018. Il rassemble quatre jeunes musiciens passionnés de musique de chambre et du répertoire du quatuor à cordes. Ce quatuor s'est produit dans divers festivals : Musique en voûtes, les clefs de Notre Dame-la-Grande, musique en nos villages, le festival de Saintes..... Animé par l'envie de partage et de plaisir, le quatuor mélange différentes approches qui permettent au public de ressentir l'émotion qui pousse les quatre instrumentistes à jouer ensemble.



Décès

Monsieur Jean Senèze né le 4 novembre 1927 à Anzat est décédé le 20 juillet 2023 à Ardes sur couze.

Samedi 15 juillet : Concert de Tatu trio. : musiques traditionnelles.

Devant un public conquis d'avance 3 musiciens talentueux expérimentent, autour du patrimoine culturel auvergnat, des bourrés de chez nous. Le violoniste et chanteur François Breugnot interroge depuis plus de quarante ans ces musiques de la terre au sein de multiples formations (Aligot Éléments, La Fabrique, Cordofonic, Voyage de nuit...

Vendredi 21 juillet : Soirée humour ! Philippe Laurent nous a présenté « Tout est bon dans le triathlon »

Devant un nombreux public Philippe Laurent humoriste (Festival d'Avignon) nous à régaler de ses bons mots.



Samedi 29 juillet:

Lo Radzouka : quatre musiciens sans frontières ! Leur musique multiculturelle de jazz manouche en passant par des airs Latino-Américains a conquis les nombreux spectateurs. La contrebasse côtoie tour à tour bouzouki, guitares, banjo, accordéon et chants.



Animations 2023

ANZAT Le LUGUET

2^{ème}

Festival des 4 sommets

2023

Juillet Août

9 évènements !

Août :

Samedi 5 :

Soirée contes avec Séverine Sarrias "Le chant de la vache", 20 h 30 à la chapelle du Luguët. Libre participation.

Samedi 12 : 7^{ème} Nuit des étoiles

soirée en 2 parties :

1) Arnaud Cance « Le groupe du coin » 20 h 30. Salle polyvalente. Libre participation.

2) Observation des étoiles avec le club de Brassac les Mines Vers 22 h sur le parking au dessus de la salle polyvalente .

Judi 17 : Soirée cinéma organisée par l'association Cézallier, vallée de la Sianne. « La table aux crevés » Henri Verneuil, Fernandel. 20 h 30 . Salle polyvalente. Libre participation.

Samedi 19: Soirée Jazz manouche avec le groupe « Tripotes Swing » salle polyvalente 20 h 30. libre participation.

Vendredi 25 : Musique et contes avec Léo, Flavy Brossy et le conteur Cristian Omeiher. 20 h 30 Salle polyvalente. Libre participation.

Samedi 26 et dimanche 27 : Fête de la St Roch animée par le comité des fêtes.

Septembre :

Samedi 16 : Les journées du patrimoine. Visite guidée des zones humides du Rayet. 14 h à 17 h Rdvs Plaine de guerre.

Octobre :

Samedi 28 : Soirée d'écoute. Documentaire de Yves Deloison .16 h. salle polyvalente. Gratuit.

Décembre :

Mercredi 27 : Marché de la Saint Sylvestre 14 h 17 h salle polyvalente

Adresse de messagerie : anzatleluguët.mairie@wanadoo.fr

Téléphone : 04 73 71 74 68

<http://www.anzat-le-luguët.fr>

Le bulletin municipal ne sera distribué dans les boîtes à lettre qu'aux personnes ne possédant pas de boîte de messagerie. Nous vous remercions de votre compréhension.



IPNS